

## Le diable à la danse

Armand Labbé

Volume 56, Number 1 (194), April–July 2019

Fabuleuses légendes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/90514ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (print)

2561-410X (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Labbé, A. (2019). Le diable à la danse. *Magazine Gaspésie*, 56(1), 26–29.



Le capitaine Ti-Lou, dans les années 1970.  
Musée de la Gaspésie. Série Séverin Langlois. P54/24/21

## LE DIABLE À LA DANSE

Cette légende, aussi appelée *Le diable, beau danseur*, m'a été racontée par Séverin Langlois, mieux connu sous le nom du capitaine « Ti-Lou », de Cannes-de-Roches, le 25 août 1966. Elle se serait déroulée près de la côte Surprise à Percé, et constitue une variante de la célèbre légende de Rose Latulippe.

Armand Labbé

Ami de Ti-Lou, natif de Percé

« Là, Armand, tu veux que j'te raconte une histoire, tu veux que j'te raconte des vieilles histoires d'apparition du yabe, hein? J'aime autant te l'dire franchement, j'crois pas ça là-d'dans. J'vas t'raconter quequ'chose que j'ai tendu conter par les vieux pêcheurs, même mon père m'a raconté ça.

Pour une histoire icitte, y'avait une maison icitte. Oh! à quelle place, j'peux pas te l'dire l'endroit exact à quelle place autour d'la côte Surprise là. Où les motels étaient bâtis, où l'abri était bâti, l'ancienne place de l'abri là. Un nommé Kaunick là. Là, ça dansait tous les soers. C'était l'folie pis y paraît qui s'passait des choses qu'étaient pas catholiques. T'jours, un moment donné, la paroësse de Percé, comme tu sé, a lé pas mal grande, y a une douzaine de milles de long. D'après l'histoire que j'ai entendue raconter, que j'ai pas crue par exemp'e, y paraît qui avait une jeune fille qui s'en allait sur la route, a s'en allait pour la danse le soèr. A s'en allait su' l'chemin et pis c'tait loin assez à marcher. Donc un moment donné a dit : « Moé, a dit, si quand même ce s'rait l'yabe, a dit, qui pass'rait,

a dit, j'embarqu'rais avec pour aller à danse. » A l'avait pas dit l'mot qui t'arrive un gars avec une belle voéture, un beau ch'val, et pis un gars qué t'habillé en noèr pis l'in-vite pour embarquer.

À l'embarque, s'en viennent à danse, pis après qu'y étaient dans danse, y dansait t'jours avec la même fille, toujours avec elle. Y l'avait engagée pour la nuitte, y dansait t'jours avec elle. Mais dans la méson, y avait un p'tit bébé là-de-dans, un nouveau-né qui avait p'près deux, trois mois et pis la méson était pas très, très grande. Foulait qu'on danse autour, le ber était d'une place, la table dans l'autre, le poêle, [comme dans] les anciennes demeures des Gaspésiens, des vieux pêcheurs, et puis à chaque fois qu'y tournait pis que l'diab'e passait autour du ber', du barreau là, si on peut dire. Dans c'temps-là, on app'lait ça un ber nous aut' en Gaspé. J'ai t'jours appelé ça un ber, moé, j'ai élevé douze enfants pis j'ai t'jours appelé ça un ber. Le bébé braillait. Y s'mettait à pleurer pis pas moyen d'le r'consoler. Faque la femme était un peu plus catholique que la maîtresse d'la maison, un peu plus catholique que son homme, son

homme prenait un coup, pis c'tait un gigueux, un swingneux, un gars qui était pas mal..., pas mal dehors en tous lé cas. Faque a dit : « Cou-donc, a dit, à chaque fois que ce gars-là passe, c'te grand noèr-là, on sé pas d'ousse ça vient, ousse c'que ça vient ça. »

Dans c'temps-là, y avait pas de machines, y avait pas d'train, y avait rien, ç'avait arrivé d'un coup sec c't'affaire-là, c'te gars-là, fait qu'a dit : « Pour moé, a dit, ça doit êt' le diable, a dit, qu'a rentré dans méson. » Ça fait que l'gars dit : « On va en n'avoèr le cœur net, on va aller charcher l'curé. » Ça fait qui attelle le ch'val su' l'boggy, j'sé pas si c'tait en hiver ou ben en été, mais dans tous les cas, j'm'en rappelle pu qu'osque mon père m'a conté, mais y descendent charcher l'curé, j'ignore le nom du curé, je sais pas qu'est-ce qui est l'nom du curé, mais y avait un curé dans la paroësse dans c'temps-là, c'tait l'commencement d'la paroësse de Percé. Faque l'curé monte pis en arrivant, ben l'curé s'est apparçu, d'après l'histoire, que c'était pas normal, c'te gars-là, c'était pas un être humain. C'tait un esprit malin qui était arrivé pis... L'curé a été y d'mander :

## Ti-Lou, une légende en soi

Séverin Langlois, communément appelé capitaine « Ti-Lou » telle que l'indiquait sa casquette, est né à Cannes-de-Roches, près de Percé, en 1907. Il est l'un des derniers pêcheurs artisanaux de la région. À la fin des années 1950, et ce pendant plusieurs années, il se consacre à la pêche touristique. À son décès, Gilles Lesage le décrit ainsi dans *Le Devoir* : « Charmeur et hâbleur comme tout bon pêcheur, il savait enjoliver les incidents courants [...] [avec] ses yeux vifs et coquins, [...] la pipe vissée au bec, la moustache retroussée »<sup>1</sup>. Quand il en a l'occasion, Ti-Lou se plaît à chanter et conter des légendes. Doté d'une grande mémoire, il contribue à la sauvegarde de plusieurs chansons traditionnelles et récits populaires. Son répertoire fait partie du folklore québécois et a inspiré quelques artistes. Entre autres, Claude Dubois et Tex Lecor lui ont dédié chacun une chanson. Le capitaine est décédé en 1994.

### Note

1. Gilles Lesage, « Le caillou de Percé », *Le Devoir*, 10 novembre 1994.



Laurent Brunet, *Ti-Loup*, huile sur toile, 1982.  
Musée de la Gaspésie

- Quosque tu fé icitte, toé?
- Y dit :
- J’fais mon affaire.
- Ben tu vas sortir d’icitte.
- Non, j’sortirai pas d’icitte.
- Ben j’té dis que tu vas sortir d’icitte.
- Non, j’sortirai pas d’ici. J’sortirai pas d’ici avant qu’j’emporte la fille que j’am’née, qu’j’ai emportée avec moé icitte.
- Ouais, ben t’emport’ras rien ici d’dans, pis tu vas sortir d’ici.

Et pis d’après l’histoère, l’curé a mis son étole dans l’cou là, pis y a pris son fouette béni et pis y a commencé à fouetter. Y a fallu que l’yabe décolle. Pis en sortant, y avait des fours à pain dans c’temps-là d’avant les portes, dans les d’avant de portes partout dans la Gaspésie, y avait des fours à pain, tout l’monde cuisait l’pain su’ l’four, su’ la braise. Y’avait des fours faites avec d’la céramique, pas d’la céramique, mais avec d’la glaise qui fésait, c’t’un peu d’la céramique, et tous les gens dans les paroèsses cuisaient là-d’sus avec d’la braise, faisait d’la braise là-d’dans, pis le pain. Y a emporté l’four à pain! Mais j’aime autant te l’dire tout suite, Armand, c’est des histoères que j’crois pas. »



*Le beau danseur*, peinture sur contreplaqué.  
Patrick Lavallée, Atelier du gosseux

### Note

1. Selon le Larousse, un ber est une charpente épousant la forme de la carène d’un bateau et destinée à soutenir celui-ci lors du halage, de la mise à l’eau ou du transport.



ÉCOUTEZ TI-LOU CONTER  
LA LÉGENDE

## MARCOUX ET LES PETITS FRUITS

« Cette histoire m'a été racontée à maintes reprises durant mon enfance et plusieurs personnes âgées s'en rappelaient lors d'échanges récentes[sic] concernant le milieu des Pêches. Ce récit est inspiré, entre autres, d'une rencontre avec le petit-fils de Marcoux Beaudin, M. Albert Beaudin, tenancier du Café Albert pendant de longues années... un dépanneur-restaurant, chef-lieu des conteurs locaux... »

Euclide Moreau (1943-2001)



Villa des Bosquets.  
Collection Jerry Lagacé

Dans l'arrière-cour de la Villa des Bosquets, résidence du commis du Magasin Robin à Grande-Rivière, se trouvait un magnifique jardin clôturé et soigneusement entretenu dans lequel poussait une variété de petits fruits d'ici et d'ailleurs destinés à agrémenter la table des *Messieurs*. Source de tentation pour les locaux, ces victuailles étaient guettées. Personne n'osait s'en approcher par crainte de représailles. Mais un jour, Marcoux Beaudin, un géant bâti comme un gorille, finit par succomber à la tentation et enjamba la clôture pour se délecter des fruits défendus. Informé du délit, le commis fut pris d'une terrible crise de colère. Sur le champ, il ordonna de mettre Marcoux en garde qu'en cas de récidive, il n'hésiterait pas à lâcher contre lui ses deux impressionnants chiens de race *Doberman* nouvellement arrivés d'Angleterre.

Le gaillard ne fut guère impressionné par la menace puisque, dès le lendemain, il rechuta. Le commis appréhendait son retour. Avant même que Marcoux puisse cueillir sa première baie, les chiens étaient déjà à sa poursuite. Le combat fut bref. Marcoux les empoigna par la gorge avec ses énormes mains et les étouffa. C'est avec un air moqueur qu'il déposa les pauvres bêtes aux pieds du Jersiais. Offensé de cet affront, le commis décida de prendre les grands moyens. Pour assurer le respect de son autorité, il commanda les services d'un champion de boxe, un *Bully*, en provenance de l'île de Jersey afin de donner une leçon à Marcoux.

Par un beau matin, une goélette accosta à l'un des quais de la *Pointe Verte*. Un homme noir doté



Port de Grande-Rivière.  
Musée de la Gaspésie. Collection Marcel Lamoureux.  
P77, 83.16.150.110



d'une stature imposante en débarqua. Il portait fièrement une *plumette* pour signifier son titre de champion. Sûr de lui, il tenait à s'acquitter rapidement de son contrat. Il demanda à combattre dans l'heure. Le commis invita donc Marcoux à se rendre devant la guérite située à l'entrée de la villa : l'endroit idéal pour attirer les curieux au spectacle d'une sévère correction.

En arrivant sur les lieux, Marcoux fut immédiatement attaqué par le *Bully*. L'étranger bougeait comme une anguille. Ses poings rapides et précis pouvaient difficilement être esquivés. La face de Marcoux était en compote, mais il ne baissa jamais la tête. Sa ténacité et son endurance témoignaient de sa vie de labeur. Le combat dura

une partie de la journée. Mais, au moment opportun, il réussit à lui assener un violent coup de poing au visage. Un seul. Le bon. Le boxeur jersiais s'écroula sans jamais pouvoir se relever. Consterné de l'issue du combat, le commis somma des hommes de ramener le pugiliste inconscient sur la goélette puis, il s'effaça pendant un certain temps dans ses appartements.

Depuis, on n'a plus jamais entendu parler du champion. Plusieurs croient qu'il n'aurait pas survécu à ce combat épique et que les Robin auraient étouffé l'affaire. Mais l'inconfort inhabituel du commis trahissait un secret lourd à porter. Les remontrances étaient chose du passé. Les villageois saluèrent le courage de leur géant local qui aura permis la révision de certains principes de respect et la découverte d'une multitude de saveurs de petits fruits.



Ernestine Mauger Landry et M. Beauchamp, journaliste à *La Presse*.  
Collection Jerry Lagacé

La Villa des Bosquets a été occupée par les activités des Robin, de sa construction en 1833 jusqu'à sa vente en 1952. Le bâtiment logeait le personnel hiérarchique nécessaire au bon fonctionnement des installations de pêche à Grande-Rivière (gérant, commis, teneur de livre).

Rachetée des Robin par Ernestine Mauger Landry, la Villa des Bosquets portait bien son nom puisqu'elle était sise au milieu d'un bosquet d'arbres qui la cachait, de tous les côtés, à la vue des passants. De plus, dans ses belles années, la cour intérieure était bien entretenue et comprenait aussi un espace à potager.



Ville de Grande-Rivière

## LA TRADITION ORALE, PLUS VIVANTE D'ANNÉE EN ANNÉE À CARLETON-SUR-MER!

### DEVOIR DE MÉMOIRE

Carleton-sur-Mer, autrefois nommée Tracadieche, défile une page d'histoire bien garnie en matière de tradition orale. Avant même que le navigateur Jacques Cartier s'arrête le long de nos côtes, les Micmacs fréquentent ce lieu. Ils désignent l'endroit par le terme *Tlagatigaj*, signifiant « petit campement permanent ». À travers les siècles, les Micmacs cultivent le devoir de mémoire. Le savoir-faire des anciens, les exploits de chasse, les récits de guerre et les légendes mystérieuses sont transmis de génération en génération par la parole.

### CULTURE ACADIENNE

Un jour, chassés de leurs terres, les réfugiés acadiens parviennent jusqu'à Tracadieche. Ils s'y installent et construisent un pays. Le violon n'est jamais bien loin.



Un wigwam, installé avec la collaboration du Secrétariat Mi'gmaoui Mawioimi au parc des Horizons, rappelle la présence des premiers occupants du territoire, dans une démarche de valorisation des toponymes micmacs.



Photos : Magali Deslauriers



Les chansons à répondre fusent de partout. Chansons transmises de père en fils, de mère en fille. Quant aux contes et aux histoires de la nuit des temps, ils sont repris par les générations montantes, qui refusent de les voir mourir. Le quêteux occupera une place de choix dans l'imaginaire collectif. Par ses simples paroles et ses bonnes histoires, il parvient à s'arracher un repas et un gîte chez l'habitant qui, en retour, s'abreuve de nouvelles provenant de contrées lointaines.

### HOMMAGE AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Aujourd'hui encore, Carleton-sur-Mer fait vivre la tradition orale. Les causeries estivales se tiennent à la pointe Tracadigash depuis près de 20 ans, avec des passionnés qui racontent la région. Le festival La Virée célèbre la musique traditionnelle et le conte à chaque Action de grâce. Le conteur original Patrick Dubois remet la tradition du quêteux au goût du jour à deux pas du phare. Deux installations en collaboration avec Vaste et Vague célèbrent des lieux-dits dans les parcs publics. Toujours inspirante, la tradition orale demeure un patrimoine bien vivant!